



Extraits du discours des vœux du Maire du 12 janvier 2024

Chères Camonoises, chers Camonais,

« Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter mes vœux les plus chaleureux.

En 2023, nous avons continué d'œuvrer au développement de notre commune, à son entretien, au maintien et à la consolidation de services à la population dans sa diversité d'âges et de situations.

Que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la culture, de l'environnement, du sport ou du développement économique local, je tiens à exprimer ma gratitude envers toutes les personnes qui contribuent à faire de Camon la petite ville attractive qu'elle est devenue au fil de ces 23 dernières années.

En cette nouvelle année, continuons à œuvrer ensemble pour renforcer notre cohésion, pour préserver notre patrimoine, et pour construire un avenir prometteur pour les générations à venir.

Le CCAS avec une nouvelle équipe, a su saisir toutes les opportunités des appels à projets pour offrir des ateliers très divers à nos chers aînés, mais également envers les demandeurs d'emplois avec :

- Le temps fort du forum pour l'emploi et la formation,
- les 2 repas pour les aînés qui ont pu être tenus cette année,
- 1000 colis qui ont été remis aux aînés, demandeurs d'emplois et handicapés,

Engageons-nous à maintenir Camon comme un lieu où il fait bon vivre, où la solidarité et le respect sont les valeurs qui nous guident.

Vous le savez, une commune ça vit, ça se développe, ça s'entretient, 2023 a vu se réaliser un grand nombre d'actions comme :

- 31 primes de 150 € ont été remises aux parents pour la naissance de leur enfant, seule commune du département à attribuer une prime de ce montant,
- 56 primes d'aide à l'acquisition de vélos pouvant aller jusqu'à 200 € ont encore été accordées en 2023, ce qui, cumulé avec 2021, 2022 représentent plus de 200 foyers bénéficiaires,
- le manège offert pour les enfants à Noël (2500 €),
- mise en place du tarif de cantine à 1€ pour les 3 premières tranches de revenus, en plus de la tarification des services au quotient familial,
- Acquisition de jardins familiaux,
- installation d'un nouveau portail à l'école maternelle Jean Jaurès et une nouvelle chaudière à l'école maternelle Paul Langevin,
- reprise de concessions et nouvelles cavurnes au cimetière,
- travaux d'insonorisation de la crèche,

- cheminement piéton autour de l'étang carré,
- installation d'une nouvelle aire de jeux et de deux paniers de basket à l'espace Gaston Gambier,
- matériel de sonorisation salle Aragon,
- réfection de trottoirs et de voiries diverses pour les chemins ruraux,
- dernière tranche de modernisation de l'éclairage public municipal,
- modernisation et extension du système de vidéoprotection.

A cela s'ajoutent les investissements réalisés par Amiens-Métropole.

En 2023 ont ainsi été réalisés dans ses champs de compétences :

- Réfection du terrain synthétique,
- remplacement des filets pare-balles, de la porte d'entrée, et démoussage d'un terrain au club de tennis,
- 3ème tranche de modernisation de l'éclairage et réfection du faux-plafond à l'école de musique,
- pose de défibrillateurs + éclairage Hall + armoire à Nymphéa,
- le changement de 302 lanternes en LED.

Pour 2024 seront financés également :

- Voie Verte sur la RD1 (plan vélo)
- Pose de stores, mise en peinture et Wifi public à la médiathèque
- Rénovation de vestiaires du foot
- Création d'un sol en résine au tennis

Les dossiers en cours et à venir sur le budget de la commune en 2024 :

- **Révision du PLU.** Le Projet d'aménagement et de développement durable (les orientations et enjeux) feront l'objet d'une délibération dans quelques semaines.
- **La réalisation de la voie verte communale** (de la zone d'activités vers la Danse des Fées)
- **la première opération de restauration de zone humide avec le Conservatoire des Espaces Naturels**
- **Construction de la salle scolaire d'évolution sportive :** Le permis de construire est déposé depuis le mois de novembre et est en fin d'instruction. Les travaux pourraient débuter septembre 2024 et durer 8 à 9 mois.

Nous poursuivons la recherche de financements pour **le projet de parc nourricier des Quélettes**. Je rappelle que l'ensemble des opérations d'investissements reposent d'abord sur l'autofinancement que nous parvenons à dégager de notre budget de fonctionnement. Ainsi que de la vente de terrains.

Cela me permet une transition naturelle pour vous présenter un point des finances communales.

Sur l'exercice 2023 le budget s'est réalisé comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 3.868.535 €

Recettes de fonctionnement : 4.459.509 €

Résultat de fonctionnement (autofinancement) : + **590.973 € contre 506.000 l'an dernier.**

Dépenses d'investissement : 1.019.242 €

Restes à réaliser Dépenses : 628.107 € (*engagés 2023, payés 2024*)

Recettes d'investissement : 1.263.786 €

Restes à réaliser recettes : 154.021 €

Excédent d'investissement 2022 reporté : 1.542.614 €

Excédent d'investissement 2023 (RAR compris) + 1.313.072 €

(Notre trésorerie se montait à 2,4 Millions le 10 janvier)

Chers Camonois, chers amis

Ensemble, nous écrirons en 2024 une nouvelle page de l'histoire de Camon, une page qui je l'espère, sera empreinte de réussites et de réalisations collectives.

Je resterai votre maire jusqu'en mars 2026 et ce sera le terme de 25 années d'engagement de tous les instants au service de notre belle commune et de ses habitants.

Mais je vais être très clair. Durant les deux années qui me séparent de cette échéance, je mènerai, avec la détermination sans faille d'un homme totalement libre et imperméable aux pressions quelles qu'elles soient et seulement animé de l'intérêt général, tous les dossiers en cours qui permettront de projeter et d'offrir à mes successeurs un cadre permettant de poursuivre le développement et la modernisation de notre petite ville en accueillant de nouvelles populations et permettant à celles et ceux qui y résident de trouver un habitat adapté à leur âge et leurs moyens ainsi que des services toujours plus efficaces.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2024, pleine de moments de bonheur, de réussite personnelle et de moments partagés entre voisins et amis.

Que la solidarité et la bienveillance continuent à être les piliers qui font de Camon un endroit exceptionnel où il fait bon vivre. »

Bonne année à toutes et à tous !

Votre Maire,
Jean-Claude RENAUX



Noël en images



Spectacle de fin d'année des écoles maternelles et élémentaires avec distribution de friandises.



Noël des Caminoux 2023.



Visite du Père-Noël à l'école maternelle Edmond Marquis le 15 décembre 2023.



Marché de Noël de L'Union des Commerçants et Artisans de Camon le samedi 23 décembre 2023.



Village de Noël 2023.



Manège offert par la Municipalité Du 22 décembre au 29 décembre.



Repas de Noël des aînés le 03 décembre 2023.



Distribution de colis de Noël aux aînés et aux demandeurs d'emplois les 04 et 05 décembre 2023.



Inscriptions scolaires



Nous devons dès maintenant préparer la prochaine rentrée scolaire. Conformément à la loi, l'inscription (première rentrée) à l'école maternelle ou élémentaire (CP) est obligatoire et doit se faire en Mairie. Si vous avez un enfant dans ce cas, voici les modalités :

Cette année, les inscriptions scolaires se dérouleront du 04 au 22 mars 2024 et pourront se faire soit par mail soit sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous et /ou transmettre les pièces justificatives, il faut prendre contact avec Monsieur Vincent JEROME par mail à l'adresse : v.jerome@camon.fr ou par téléphone au 03.22.49.30.08.

Veuillez vous munir des pièces suivantes :

- ◆ Livret de famille,
- ◆ Pièce justificative de domicile (quittance EDF, loyer, eau...),

- ◆ Carnet de santé ou de vaccinations à jour des vaccins obligatoires (diphthérique, tétanos, poliomyélite pour les enfants nés en 2017 et avant et les 11 vaccins obligatoires pour les enfants nés en 2018 et après),
- ◆ Certificat médical pour une première entrée en maternelle (délivré par le médecin traitant ou le médecin de la PMI),
- ◆ Pour un enfant domicilié à l'extérieur de la Commune de CAMON : formulaire de dérogation scolaire rempli avec justificatif (l'imprimé est délivré par la Mairie de la commune de résidence).

Seuls seront inscrits en maternelle les enfants qui sont nés en 2021.

Les enfants nés en 2022 ayant 2 ans révolus le jour de la rentrée, seront portés sur une liste d'attente et les inscriptions se feront suivant l'évolution des effectifs de chaque niveau au terme d'une réunion (entre les directrices des écoles maternelles et la mairie) qui aura lieu début septembre 2024.

Etat-Civil



Naissances

Victor ANCELIN DUFOSSÉ
Charly ROHAUT
Salomé DURAND



Mariages

Enzo TACHET & Marion BATAILLE
mariés le 08 juillet 2023, par Jean-Claude RENAUX
Vincent LENOIR & Vanessa THILLOY
mariés le 08 juillet 2023, par Jean-Claude RENAUX
Elodie PIAT & Audrey REINA
mariées le 05 août 2023, par Jean-Louis PIOT
Julien CUVILLIER & Mathilde LAVILLETTE
mariés le 05 août 2023, par Jean-Louis PIOT
Simon MARISSAL & Alice TERNOIS
Mariés le 26 août 2023, par Jean-Claude RENAUX



Noce d'Or

TRACHEZ Michel et Brigitte
le 23 septembre 2023 par Jean-Claude RENAUX



Baptême Civil

Kaïlys PRIMORIN QUAGHEBEUR
célébré le 09 septembre 2023 par Jeannine GUYOT



Décès

GUERRIER née DEVAUX Ginette
BOUCHER Pierre
PELLETIER Sylvain
LARIVIÈRE Gérard
PEZÉ née THUILLIER Colette
CATEL-DOBEL née DEVAUCHELLE Danièle
BELLEGUEULLE née FOLLET Mauricette
CARUELLE née POUCHAIN Andrée
FROUIN née DUFRESNOY Antoinette
WABLE Eric
FOUCAULT Gérard
THUILLIER Jean-Marie
DEVOYE Bernard
LEROY Marc
QUINEJURE veuve MOUGEOLLE Marie-Hélène
QUONIAM Fabien
DETOISIEN née CARON Léontine
FOURNIER née CUVILLIER Louissette
PEUVOT née MAILLARD Paulette
FLEURET Jean-Claude
PICARD née CRITOT Mireille
BERNARD née MOREL Martine
SILLIAU Bernard
JEROME née BEAUDE Josette
TERLON Gérard
SACHY née BOURRIGAUULT Marie-Josèphe
MIGNOT née VERSTRAETEN PETIT KRAMERS Elza
LEFEBVRE Lucien
ARCELIN Michel
SONZINI Serge

Côté Métropole

Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités doivent proposer à tous les Français des solutions pour trier leurs biodéchets (reste de repas, mais aussi déchets verts issus du jardinage) afin de les « valoriser » sous forme de compost ou comme sur la métropole amiénoise, (depuis 1988), sous forme de biogaz.

Aujourd'hui, les déchets organiques représentent 83 kg par an et par habitant. Chaque année, environ 5.5 millions de tonnes finissent encore brûlés dans un incinérateur ou enfouis, mais pas chez nous.

La communauté de communes peut donc s'enorgueillir d'avoir atteint l'objectif national de 70% des biodéchets valorisés. C'est donc sans le savoir vraiment que nous participons à la production de « méthane vert » qui sert à alimenter par combustion le réseau de chaleur urbain, les bus roulants au biogaz et qui peut même être convertis en électricité. Au total, un bilan carbone neutre avec un circuit économique et écologique circulaire.

Pendant, si vous désirez réduire le volume de vos poubelles, vous pouvez opter pour un composteur individuel ou pour un lombricompost (mis à l'intérieur de votre domicile) subventionné à hauteur de 30€ par la métropole.

Plus d'infos sur : <https://www.amiens.fr/Vivre-a-Amiens/Gestion-des-dechets/Compostage/Compostage-a-la-maison>.

Des composteurs partagés vont être installés prochainement au niveau des logements collectifs aux Tourelles et rue Pierre Sémard.





Dossier Spécial

Camon Solidaire



A petit-Camon bordant la Nationale siège, dans un bel établissement en brique l'ESAT (établissement de services d'aides par le travail) « Les Alençons ».

Fondée en 1973, la structure mixte est formée d'une structure intercommunale et d'une association. Son but, accompagner de multiples manières les 102 personnes âgées de 18 ans à 62 ans en situation de handicap.

La mission principale est de permettre aux personnes accueillies qui présentent des déficiences intellectuelles légères avec troubles associés, des handicaps sociaux ou encore des troubles de la sphère autistique, de concilier vie professionnelle et accompagnement éducatif. L'objectif principal est de permettre aux résidents, une vie autonome, en vivant un projet professionnel.

Certains disposent d'appartements sur place, d'autres habitent ailleurs mais tous bénéficient d'une prise en charge globale individuelle dans toutes les activités de la vie sociale, administrative, affective, professionnelle et ce jusqu'à l'équipe de football adapté (dont ils sont très fiers). Les travailleurs sont engagés dans des parcours de reconnaissance des acquis de l'expérience via le dispositif « différents et compétents ».

Aujourd'hui sans nier les difficultés individuelles d'insertion de chacun, c'est sans conteste une réussite collective de « bien être » et de valorisation par le travail.

Le travail est toujours envisagé par les encadrants comme un moyen et non comme un but. C'est sa dimension émancipatrice qui est recherchée.

L'ESAT possède plusieurs ateliers et assure **des prestations diversifiées** :

- **restauration et traiteur,**
- **entretien des espaces verts,**
- **Nettoyage de véhicules**
- **Multiservices (pour les petits travaux),**
- **Séminaire,**
- **Repassage, pressing**

Camon utilise les services de l'ESAT pour l'entretien des espaces verts :

- **De Petit-Camon** : tonte de gazon 8664 m², massifs d'arbustes 287 m²,
- **Camon centre** : tonte de gazon 28983 m², massifs d'arbustes 4461 m², haies 1584 m² et massifs vivaces 2284m²,
- **Espace Gaston Gambier** : tonte de gazon 45243 m², fauchage divers 3940 m².



Ainsi que pour la restauration au niveau scolaire, de la crèche et des aînés (portage des repas à domicile par le centre communal d'action social).

Le pôle restauration travaille également avec Rivery, Ailly-sur-Somme, Allonville, Glisy et Gentelle. Il participe à l'élaboration de 1000 repas par jour.

Permettre aux ESAT de fonctionner en réservant certains marchés publics mais aussi en finançant via les 33 communes membres du syndicat intercommunal des Alençons à hauteur de 2€ par habitant nous apparaît être une démarche solidaire de type gagnant/gagnant.

Vous aussi, que vous soyez entreprise ou particulier, vous pouvez faire appel aux « Alençons » au **03.22.93.04.58** ou sur le site **www.lesalencons.fr**.

Vivre

CAMON



Rendez-vous intergénérationnel

Nous souhaitons la bienvenue à **Marie, Iona, Océane et Maéva**, l'équipe « **SERVICE CIVIQUE SOLIDARITE SENIORS** », présente dans notre commune. Leur mission est de lutter contre l'isolement des personnes âgées en participant à des ateliers et en leur rendant visite à domicile pour discuter. Elles cherchent à mettre ainsi en place une relation de confiance, permettant de rendre la solitude moins pesante dans un contexte difficile.

Elles sont disponibles pour toutes demandes concernant les activités telles que la lecture, les jeux de société, les balades.

Elles interviennent aussi auprès de la crèche, et du restaurant scolaire en collaboration avec le centre de Loisirs. À noter également qu'elles sont disposés à répondre à vos questionnements concernant le numérique.

Ateliers vous avez 60 ans et +



Sorties « **BALLADES SOPHRO** »
Offrez-vous une parenthèse verte d'une heure, à l'écoute de votre corps, de votre cœur avec une courte marche entrecoupée d'exercices de sophrologie avec **Mme DARRAS Isabelle** à partir de 10h et pour 1h30
le 12 mars, le 09 avril, le 21 mai, le 18 juin 2024.
Informations et inscriptions au CCAS



Sorties Bowling « **RETRO BOWLING** » : 4 séances de prévues (février, Mars, Avril, Mai). Les dates exactes vous seront communiquées ultérieurement. **N'hésitez pas à vous inscrire au 03.22.49.65.72**

Réunion d'information



En collaboration avec l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF80), nous proposons un espace de parole : **le mardi 13 février 2024 de 10h à 12h, salle Gilbert Capron**



- Pour les personnes qui vivent une dégradation des relations avec un proche, souvent liées à la perte d'autonomie due au grand âge ou à un accident de la vie, la maladie ou au handicap.
- Aux parents en cours de séparation ou déjà séparés, ou aux membres d'une famille qui vivent une situation de rupture ou de tensions.



Idée Sortie

CAMON
Jeudi 14 Mars 2024
14h-19h Salle Louis Aragon
Thé dansant
MICHEL PRUVOT
ET LE DUO
Marie-Pierre & Momo
15€
Réservations
03.22.49.65.72
En collaboration avec le CCAS de CAMON et l'UNRPA

C.C.A.S. CAMON
RENDEZ-VOUS
MARDI 05 MARS
DE 14H00 À 16H30
À LA SALLE
LOUIS ARAGON
À CAMON
cashtoy.fr
POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
CONTACTEZ LE CCAS AU 03.22.49.65.72
ENFANTS, PARENTS, GRANDS-PARENTS...
VENEZ PASSER UN APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF
Intergénérationnel
CE MOMENT EST ORGANISÉ
PAR LE CCAS DE CAMON
EN COLLABORATION AVEC CASH TOYS
ET LE CENTRE DE LOISIRS "LE RANCH"
UN GOÛTER VOUS SERA OFFERT!

Entente Sportive de Camon



Le club de l'Entente Sportive Camon ESC profite de cette occasion pour souhaiter une bonne année aux lecteurs de « Vivre Camon ». Votre club, fondé le 14 septembre dernier sous l'impulsion du magasin Culture Vélo de Camon, se veut ouvert à tous et est engagé sous 3 grandes fédérations : la FFC, l'UFOLEP et la FFtri.

L'engouement pour le vélo, exponentiel ces dernières années, est l'une des conséquences des changements de notre société. Si la compétition reste accolée à l'image du cyclisme et qu'il fait battre le cœur des petits et des grands, il ne faut pas négliger les nouvelles aspirations de la population.

C'est ainsi, qu'en plus de l'accompagnement des athlètes en compétition, le club s'engage dans les différentes politiques publiques de promotion du vélo. Tout d'abord dans "le savoir rouler" pour l'apprentissage de la sécurité et du civisme, dans la mobilité active pour la santé et la transition écologique sans oublier le versant économique.

Nous axons notre association sur le respect, la confiance et le participatif. Notre but est que chacun soit heureux dans sa pratique de cycliste quelque soit sa forme, loisir, santé et/ou compétition. Le club est rempli de projets qui seront dévoilés petit à petit afin de poser des bases solides pour perdurer.

Tout cela ne pourrait se réaliser sans ses membres actifs. Une association, le sport et cyclisme, c'est une aventure humaine au contact de personnes formidables. Le club est fort de ses membres aux compétences multiples, de leur expérience et de leur passion. Chacun est mis à contribution et c'est grâce à l'effort commun que nous réussissons. Bien sûr, la volonté ne fait pas tout.

La gestion d'un club n'est pas simple et rien ne se fait aujourd'hui sans financement. Mais nous pensons qu'avec une gestion saine et avec des décisions participatives nous pourrions avancer pas à pas.

Nous avons des profils très variés, certains coureurs ont déjà un beau palmarès comme Jean-Claude Thillo, plusieurs fois champion de France ainsi que son frère, son fils et sans oublier les plus jeunes

qui arrivent régulièrement en haut du tableau. D'autres sont là pour accompagner ou tout simplement pour le loisir et roulent depuis de nombreuses années en club, ajouter ceux qui s'inscrivent pour la première fois. Tous nous ont donné leur confiance, cela donne envie de se dépasser.

Après seulement 3 mois, nos activités sont nombreuses et avec près de 40 licenciés le club se retrouve plusieurs fois par semaine pour les entraînements et le loisir. Depuis septembre la météo n'était pas clémente, peu importe, la préparation hivernale avec notre coach Fabien fait fureur. Les licenciés sortent de chaque séance avec un regard qui dit "je suis heureux d'être là". Un premier



atelier mécanique a permis de placer quelques bases pour les plus jeunes. L'apprentissage du "savoir rouler" a commencé avec 2 jeunes filles. Des licenciés sont déjà engagés en compétition en FFC ou en UFOLEP en pleine saison de cyclo-cross comme Tom Decrombecque où différentes courses pour les adultes de la section Triathlon en France et au-delà des frontières. Deux de nos jeunes coureurs sont également inscrits à la piste au vélodrome de Roubaix pour les mercredis du stab et le trophée COFIDIS.

Le club s'est engagé pour les minimes (U15) au trophée de l'Aisne, courses à étapes sur plusieurs jours lors du week-end et férié de l'ascension.

C'est une nouvelle saison qui s'ouvre pour nos coureurs de l'école de vélo aux masters en passant par nos athlètes du triathlon et le printemps est souvent le moment propice pour commencer le vélo. Si vous avez envie d'améliorer votre santé, envie de sport, envie de rencontrer du monde, juste envie d'être libre sur un vélo, venez! les portes sont grandes ouvertes.

Aldo Fanelli  
Président du Club Entente Sportive Camon
Mail: ententesportivecamon@gmail.com



Vivre CAMON

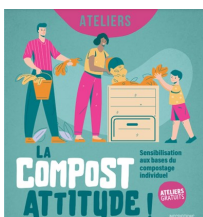
Ce qu'il faut savoir

Somm'propre

Hauts-de-France
PROPRES
Ensemble,
nettoyons notre région !

L'opération SOMM'PROPRE se déroulera le **Samedi 16 mars 2024** en partenariat avec les associations Camonoises et de la région. Nous donnons rendez-vous à toutes les personnes le souhaitant à 8h30, Place du Général Leclerc. Les chasubles, gants et sacs vous seront distribués.

Atelier Compostage



Un atelier compostage aura lieu le **27 mars 2024 de 14h00 à 16h30** salle **Louis Aragon**. Les inscriptions en ligne sont ouvertes pour les ateliers compostage individuel et lombricompostage, de janvier à avril.

Des informations sur le contenu des sessions et l'aide à l'achat d'un composteur individuel sont en ligne, n'hésitez pas à les consulter et à vous inscrire :

<https://www.amiens.fr/Vivre-a-Amiens/Gestion-des-dechets/Compostage/Compostage-a-la-maison>

Recensement citoyen

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Il faut alors se présenter à la mairie de son domicile avec sa carte d'identité et le livret de famille. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.



Expression de l'opposition

Cher camonoises et camonois, Je vous adresse ici mes meilleurs vœux pour 2024. Cette année est une année déterminante pour notre commune, car c'est à partir de maintenant que se dessine notre futur, avec comme horizon les élections municipales de 2026. Je vous invite toutes et tous à ce que l'on réfléchisse, ensemble, au visage que nous souhaitons donner à Camon pour les années à venir. J'apporterais plus de détail dans une lettre ouverte dans les prochaines semaines. Travaillons ensemble pour Camon.

VIVRE CAMON

Bulletin d'information municipale
Responsable de la publication :
Jean-Claude Renaux
www.camon.fr
Impression IRG
Conception : Com'une Idée
Réalisation : Mairie de Camon

Nouvelle entreprise

LA CAVE DES HORTILLONS
Bières-Vins-Spiritueux

03 22 48 85 12
94 rue du Général de Gaulle
80450 CAMON
lacavedeshortillons@gmail.com

Du Mardi au Samedi :
10h00 - 20h00
Vendredi soir : 23h00

- casse -
vins, bières, spiritueux
- bar et terrasse -
spécialités bières -
concerts - after work
- snack -
- location de pompe à bières -
(particuliers, association...)



03 février de 14h00 à 17h30 & 04 février 2023 de 10h00 à 17h30 : Salon des artistes - salle L.Aragon

22 février 2024 : Goûter UNRPA - salle L.Aragon

14 mars 2024 : Thé dansant - de 14h à 19h
Michel PRUVOT et le duo Marie-pierre & Momo
En collaboration avec le CCAS et l'UNRPA
Réservation au 03.22.49.65.72 - 15€ - salle L.Aragon

15 mars 2024 : Loto - Club des supporters US
Camon Football - salle L.Aragon

16 mars 2024 à 20h30 et le 17 mars à 15h00 :
Sakafouille présente le spectacle « **Folies'Bertines** »
salle L.Aragon - **Adultes : 5€ l'entrée et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.**
Réservation conseillée au 06.15.20.47.47

24 mars 2024 : Repas de Printemps des aînés -
salle L.Aragon

13 avril 2024 : 10ème soirée Cabaret organisée par le
Secours Populaire - salle L.Aragon

Mairie de CAMON

Place du Général Leclerc
BP 20002
80334 CAMON Cedex
Tél. : 03 22 49 30 00
Fax : 03 22 49 30 09
Horaires d'ouverture au public :
Du Lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

